

5052 H 50118

921

(1939)

A

Représentation de la S.N. à la Commission
d'utilisation des combustibles

Lettre S.N.C.F. au Pt de la Commission	25. 2.38	PONCET & MARTIN	<i>copy</i>
Lettre S.N.C.F. au Pt de la Commission	25. 2.39	PONCET & SANTINI	

Le Directeur Général
D 91318/9

Le 25 février 1939

Monsieur le Président,

Par lettre du 25 février 1938, je vous ai fait connaître que la Société Nationale des Chemins de fer serait représentée à la Commission d'utilisation des Combustibles par M. PONCET, Chef de la Division de la Traction au Service Central du Matériel, et M. MARTIN, Chef de la Division des Combustibles au Service des Approvisionnements, Commandes et Marchés.

Depuis le 1er février 1939, M. MARTIN étant remplacé comme Chef de la Division des Combustibles par M. SANTINI, c'est ce dernier qui représentera désormais la S.N.C.F. à la Commission d'utilisation des Combustibles avec M. PONCET.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur Général,

Signé : LE BESNERAIS

Monsieur GALLIOT, Président de la Commission d'utilisation des Combustibles.